

Département de Mayotte  
Commune de Koungou

Koungou, le 27 novembre 2015



Direction Générale des Services

## COMMUNIQUE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

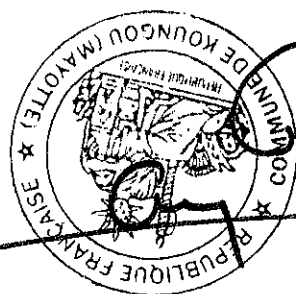
Merci de diffuser dans vos ondes le communiqué suivant :

**« Le Maire de la commune de Koungou informe la population que la marche pacifique prévue le samedi 28 novembre 2015 est reportée à une date ultérieure.**

**« Cette décision est prise à la demande de la Préfecture de Mayotte, suite aux attentats survenus à Paris le 13 novembre dernier, et vu que le plan Vigipirate est actuellement à son niveau maximal.**

**Par conséquent, le Maire demande à la population de rester chez elle, et aux responsables des associations de la commune de relayer l'information auprès de leurs membres ».**

Vous en souhaitant bonne réception,  
Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire de Koungou

BAMCOLO Assani Saindou